Association des Professeurs
de Biologie et Géologie
Secrétariat national :
BP 8337
69356 Lyon cedex 08
tel 04 78 74 47 22
apbg@wanadoo.fr

Lyon, le 16 février 2020

M. Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS cedex 07

La passion pour notre discipline, notre passion pour nos élèves !

En janvier 2019, le lancement de la plateforme Horizon 2021 s'accompagnait d'une charte signée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et l'Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE). **"Les signataires s'engagent à favoriser la construction progressive de parcours choisis au lycée et à promouvoir la diversité des parcours scolaires, le décloisonnement des disciplines et l'égale valeur des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement."**

Nous tenons à vous alerter sur le fait que cela ne correspond souvent en rien à la réalité du terrain.

Dans le système précédent, beaucoup trop d'élèves choisissaient la série S qui *«ouvrait le plus de portes après le Bac»* disait-on. Beaucoup d'entre eux subissaient le cycle terminal pour finalement s'orienter dans des voies non scientifiques ou se retrouver dans des parcours qui ne leur correspondaient pas, dans lesquels ils ne s'épanouissaient pas pour au bout du compte ne pas y réussir.

Il semble tout à fait ubuesque que, dans la diversité des profils qui doit découler de la réforme du lycée, l'on continue à distiller un discours suggérant plutôt des choix stratégiques de sélection que des choix logiques et raisonnables. Par exemple, s'il est logique pour les élèves de conserver les SVT en terminale pour s'orienter dans des voies post-bac basées sur la biologie et la géologie comme les classes préparatoires BCPST, les filières Santé, ce n'est pas ce qui leur est forcément préconisé, même pour certaines licences de SVT !

Aussi, monsieur le ministre :

Il est urgent d'agir en réaffirmant auprès de l'ensemble des signataires de cette charte l'esprit même de la réforme du lycée.

Il est urgent d'agir en faisant connaître les nouveaux programmes du lycée pour montrer la réalité des futurs élèves qui arriveront dans ces formations post-bac avec un nouveau bagage adapté de connaissances et de compétences.

Il est urgent d'agir pour que nos élèves s'orientent vers des voies post-bac correspondant à leurs points forts et leurs appétences.

Il est urgent d'agir pour que nos élèves aient réellement le choix de leurs spécialités en terminale et non pas un « choix » contraint.

Il est urgent d'agir pour l'avenir de nos élèves en leur donnant toutes les chances de réussir et de s'épanouir dans le supérieur.

Telle est notre motivation, telle est notre passion !

Association des Professeurs
de Biologie et Géologie
Secrétariat national :
BP 8337
69356 Lyon cedex 08
tel 04 78 74 47 22
apbg@wanadoo.fr

Lyon, le 16 février 2020

Mme Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
21, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

La passion pour notre discipline, notre passion pour nos élèves !

En janvier 2019, le lancement de la plateforme Horizon 2021 s'accompagnait d'une charte signée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et l'Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE). **"Les signataires s'engagent à favoriser la construction progressive de parcours choisis au lycée et à promouvoir la diversité des parcours scolaires, le décloisonnement des disciplines et l'égale valeur des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement."**

Nous tenons à vous alerter sur le fait que cela ne correspond souvent en rien à la réalité du terrain.

Dans le système précédent, beaucoup trop d'élèves choisissaient la série S qui *«ouvrait le plus de portes après le Bac»* disait-on. Beaucoup d'entre eux subissaient le cycle terminal pour finalement s'orienter dans des voies non scientifiques ou se retrouver dans des parcours qui ne leur correspondaient pas, dans lesquels ils ne s'épanouissaient pas pour au bout du compte ne pas y réussir.

Il semble tout à fait ubuesque que, dans la diversité des profils qui doit découler de la réforme du lycée, l'on continue à distiller un discours suggérant plutôt des choix stratégiques de sélection que des choix logiques et raisonnables. Par exemple, s'il est logique pour les élèves de conserver les SVT en terminale pour s'orienter dans des voies post-bac basées sur la biologie et la géologie comme les classes préparatoires BCPST, les filières Santé, ce n'est pas ce qui leur est forcément préconisé, même pour certaines licences de SVT !

Aussi, madame la ministre :

Il est urgent d'agir en réaffirmant auprès de l'ensemble des signataires de cette charte l'esprit même de la réforme du lycée.

Il est urgent d'agir en faisant connaître les nouveaux programmes du lycée pour montrer la réalité des futurs élèves qui arriveront dans ces formations post-bac avec un nouveau bagage adapté de connaissances et de compétences.

Il est urgent d'agir pour que nos élèves s'orientent vers des voies post-bac correspondant à leurs points forts et leurs appétences.

Il est urgent d'agir pour que nos élèves aient réellement le choix de leurs spécialités en terminale et non pas un « choix » contraint.

Il est urgent d'agir pour l'avenir de nos élèves en leur donnant toutes les chances de réussir et de s'épanouir dans le supérieur.

Telle est notre motivation, telle est notre passion !